



CCAS DE DAX

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi 28 juin 2022 à 18h00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 3 juin 2022, s'est réuni dans la salle des Commissions n°1 en mairie, sous la présidence de Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 03/06/2022
Nombre de présents	12	
Nombre de pouvoirs	2	Date de l'affichage : 05 JUIL. 2022
Suffrages exprimés	14	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE - Mme Aline DUZERT - Mme Gisèle CAMIADE -
Mme Anne DE LAPORTERIE
M. Julien RELAUX - M. Patrice BOUCAU - M. Didier ZARZUELO - M. Pierre STETIN -
M. Dominique DUBROCA - M. José PEREZ - M. Jean-Pierre LAFARGUE - M. Jean-Paul
USSEL

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mme Marylène HENAULT - Mme Marcelle THEIL - Mme Maria OREA
M. Julien DUBOIS - M. Jean-Maurice CASTEX

POUVOIRS :

M. Jean-Maurice CASTEX donne pouvoir à M. Patrice BOUCAU
Mme Maria OREA donne pouvoir à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

OBJET : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS, LIÉE AUX AVANCEMENTS DE GRADES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents non titulaires.

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les tableaux des effectifs en prenant en compte plusieurs paramètres :

- les postes budgétés avec les créations des postes à temps complet suivantes :

FILIÈRES / GRADES	CATÉGORIE	NOMBRE	COMMENTAIRES
FILIÈRE MEDICO- SOCIALE			
Éducateur de jeunes enfants de cl. exceptionnelle	A	2	Évolutions de missions
Assistant socio-éducatif	A	1	Remplacement départ. Le poste pourra être pourvu au titre de l'article L332-8 2° (lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP)
Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C	1	Évolution de missions
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C	1	Évolution de missions

- les postes pourvus suite à des départs, arrivées, mises en stage...

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR JULIEN DUBOIS, PRÉSIDENT, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 14 VOIX POUR,

Article 1 : adopte les tableaux des effectifs du CCAS de Dax ci-annexés (les postes budgétés qui seront vacants suite aux nominations des agents dans leur nouveau grade seront supprimés lors du comité technique de fin d'année),

Article 2 : autorise Monsieur le Président ou en son absence Madame la Vice-présidente du CCAS à signer tout document y afférent.

Article 3 : indique que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Le Président du CCAS,

Julien DUBOIS

« la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'état dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : villa noulibos - 50, cours Iyautey - 64000 Pau) ou par voie électronique à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

040-264000860-20220628-20220628-10-DE
Date de télétransmission : 04/07/2022
Date de réception préfecture : 04/07/2022